

Compte-rendu de séance du conseil municipal Séance du 25 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq janvier à vingt heures trente, les conseillers municipaux de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Françoise LAPERGUE, Maire

Date de convocation : 18 janvier 2021

Présents : Françoise LAPERGUE - Christian ROUQUIE – Jean-Louis DELPECH – Marc RICHARD - Marie-Hélène DELTEIL – Guilhem BOUCHER - Aurélie POUJADE

Absente excusée : néant

Secrétaire de séance : Guilhem BOUCHER

Madame le Maire constate que la majorité des membres du Conseil Municipal est présente ou représentée et que ce dernier peut valablement délibérer.

La lecture du compte rendu du dernier conseil, n'appelant aucune observation, il est validé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Etude de devis travaux parking
- 2) Etude de devis curage de la marre
- 3) Adressage : compte rendu et lancement de la procédure

ETUDE DE DEVIS TRAVAUX PARKING : 2021/01

Mme le Maire présente deux devis qui ont été réalisés par l'entreprise TAC et par l'entreprise Bouchet BTP.

Le Conseil désire attendre des précisions pour se prononcer sur les travaux du parking derrière la mairie.

Concernant les travaux du parking cimeti^{ère} : le Conseil valide le devis de l'entreprise TAC pour 6397€40 HT

Après en avoir délibéré, le Conseil valide à l'unanimité le devis de l'entreprise TAC pour la partie du parking cimeti^{ère} et charge Mme le Maire de le retourner signer et d'ouvrir les crédits nécessaires sur le prochain budget

ETUDE DE DEVIS CURAGE DE LA MARRE DIT « LAC GRAND » : 2021/02

Mme le Maire présente deux devis qui ont été réalisés par l'entreprise TAC et par l'entreprise Bouchet BTP.

Concernant les travaux du curage de la marre : le Conseil valide le devis de l'entreprise TAC pour 7035 HT

Après en avoir délibéré, le Conseil valide à l'unanimité le devis de l'entreprise TAC pour le curage de la marre dit « Lac Grand » et charge Mme le Maire de le retourner signer et d'ouvrir les crédits nécessaires sur le prochain budget

ADRESSAGE : LANCEMENT DE LA PROCEDURE : 2021/03

Mme le Maire fait un résumé des différentes étapes dans le projet d'adressage. Les rues sont maintenant répertoriées et il est maintenant nécessaire de demander les devis pour la signalétique.

Après en avoir délibéré, le conseil donne pouvoir à Mme le Maire pour procéder aux démarches concernant les demandes de devis pour l'acquisition et la pose la signalétique.

Ces montants seront portés au prochain budget.

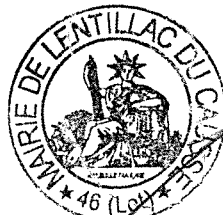
L'ordre du jour comportant trois délibérations étant épuisé, La séance est levée à 22h25

Fait à Lentillac du Causse,

Le 28 janvier 2021

Françoise LAPERGUE

Maire



[Handwritten signature]